

LA DICTATURE DU PROFIT FRAPPE LES SALARIES D'AMORA!

INTERVIEW REALISEE LE 3 FEVRIER 2009 ENTRE DES MEMBRES DE L'UNION LOCALE CNT 21 ET LE PORTE-PAROLE DE L'INTERSYNDICALE FO-CFDT ET DU PERSONNEL DU SITE DE PRODUCTION DE DIJON, QUAI NICOLAS-ROLIN.

A noter, la présence de la CGT dont nous avons rapidement rencontré des représentants le 23 décembre 2008 : il semble qu'il y ait des divergences sur la «forme» (rapport de force?) des actions engagées. Néanmoins, la CGT n'a montré aucune hostilité à cette initiative.

Le 20 novembre 2008, la direction de la multinationale UNILEVER (dont fait partie Amora) a annoncé la fermeture de deux sites de production et du centre de logistique de l'entreprise. Ce sont 296 suppressions d'emplois qui sont programmées: 184 à l'usine de Dijon, 77 à celle d'Appoigny et 35 au centre de logistique. UNILEVER est un trust agroalimentaire Néerlandais employant 180000 salarié(e)s dont 5000 en France.

Pourquoi cette interview:

le 6 décembre 2008, une manifestation organisée par les salarié(e)s d'Amora, a mobilisé 3000 personnes, Amora, c'est putain d'usine, tu bosses, on t'exploite, on profite, on te vire, C'est une aberration écologique, produire à 2000km, vendre ici alors que tout peut-être produit localement.



DEPUIS CETTE INTERVIEW:

LE LUNDI 16 MARS, LA LUTTE S'EST DURCIE PAR UN MOUVEMENT DE GRÈVE AVEC L'OCCUPATION DU DÉPÔT DE CHEVIGNY.

LUNDI 23 MARS, APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MARS A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT.

MERCREDI 25 MARS, OPERATION VIDAGE DES RAYONS DES PRODUITS AMORA DU CARREFOUR DE QUETIGNY.

JEUDI 26 MARS, C'EST DANS UN CLIMAT TENDU QU'UN ACCORD SUR LES PRIMES DE LICENCIEMENT A ETE SIGNE, LE MONTANT DE CELLES-CI SUIVANT L'ANCIENNETE VA VARIER DE 60000 A 100000 EUROS. VOILA

CNT: Ces licenciements que prévoit UNILEVER pour les entreprises AMORA de DIJON et APPOIGNY vous ont-ils surpris?

Oui, surtout au vu des bénéfices dégagés. Amora dégage environ 25 millions d'€ net par an. Unilever fera un peu plus de 5 milliards net au niveau mondial en 2008.

Nous sentions bien qu'il se passait des choses. A la demande des Organisations Syndicales, un Comité Central d'Entreprise (CCEE) Extraordinaire a été convoqué pour informer sur l'avenir des 3 sites. Il a même une journée de grève pour l'obtenir.

Pour Appoigny, Unilever avait abandonné les

cornichons du bassin Auxerrois. Maintenant, ils viennent d'Inde, du Sri Lanka et du Pakistan. En Inde, il s'est aussi monté des vinaigreries.

Sur Dijon, ils ont délocalisé la vinaigrette en Tchéquie et la moutarde sur Chevigny.

La goutte d'eau de trop, c'est d'apprendre que presque toutes les mayonnaises partaient sur l'Espagne et le ketchup sur l'Italie.

Sur Chevigny à 15 km de Dijon, il y avait la place de faire un projet industriel pour toutes les productions et tout le personnel.

De plus, alors que nous avons notre propre centre logistique, FM Logistic installé à Fauverney (vers

Chevigny) une immense plate-forme dont le premier client sera Unilever.

Le matin de ce CEEE, ils nous ont amusés. Après la pause, en 1 heure c'était fini: «vous voulez savoir ce que ça veut dire: on ferme Appoigny, on ferme Dijon, on ferme le centre logistique». Et ils ont fermé le dossier.

Des délégués ont dû se mettre devant la porte pour les empêcher de partir pour qu'ils nous donnent des explications.

C'est un projet qu'ils n'avaient pas décidé d'ouvrir maintenant.

CNT: Suite à l'annonce du projet de licenciements, est-il vrai que, par peur d'une grève, la direction d'AMORA a déménagé les quelques semaines de stock qui se trouvaient sur le site de Chevigny?

Oui, mais c'est le jeu. D'ailleurs ils s'y sont mal pris. S'ils avaient laissé le dépôt plein, nous aurions fait un peu la grève devant et c'est tout.

Aujourd'hui, on devrait être en train de partir en saison, mettre les équipes de week-end en place, mais les stocks sont complètement vides.

Ils nous payent, on ne fait rien, et ils savent très bien qu'au premier avertissement, ce sera l'explosion. Ils ont peur d'un conflit très dur.

C'est une usine fantôme, les gens sont au Comité d'Entreprise, prennent le café, discutent.

CNT: La direction n'ose pas intervenir ?

S'ils le faisaient, ce serait le scandale.

Ils communiquent beaucoup mais nous aussi. La situation peut déraiser.

Le site de Dijon est surveillé. Deux collègues qui ont fait 2 tags à l'entrée se sont retrouvés 13h en garde à vue.

CNT: Le 26 novembre 2008, à l'Assemblée Nationale, le Député Bernard Depierre (UMP) a interpellé Hervé Novelli, Secrétaire d'État chargé des PME, sur la fermeture des entreprises AMORA en Bourgogne. La réponse du ministre fut nette et précise: UNILEVER va restructurer, regrouper et pérenniser la production d'AMORA sur le site de Chevigny-Saint-Sauveur. Les postes supprimés seront reclassés au sein d'Unilever et la moitié des 300 emplois créés par la construction d'une plateforme logistique à Fauverney sera réservée aux salariés d'AMORA.

Le 27 novembre 2008, des élus socialistes, du Nouveau Centre et UMP, se sont joints à

votre l'intersyndicale pour rencontrer la direction d'Unilever France. Son Président, Claudio Colzani a précisé qu'UNILEVER va concentrer, à Chevigny-Saint-Sauveur, trois usines dans une seule et développer un projet de réindustrialisation pour Appoigny. Au regard de ces réponses, pensez-vous qu'il y ait encore quelque chose à attendre sur le terrain politique?

On a des attentes, selon leur compétence.

Les élus locaux nous ont aidés à maintenir la pression entre Noël et le jour de l'an mais n'empêchent pas ce type de restructuration.

Nous avons été reçus à Bercy par un chef de cabinet commun à Mme Lagarde et à M. Chatel. Nous lui avons demandé si l'Etat pouvait agir. La réponse fut sans appel: «nous n'avons rien pu faire pour Lu, ni pour ArcelorMittal, alors pour vous...». Il nous a dit qu'il y avait deux manières de gérer un problème: le désordre ou la négociation. En clair, cela voulait dire: ne nous créez pas de problème, négociez. Si en plus on pouvait crever en silence, cela les arrangerait bien!

Le débat politique est fermé au niveau national, mais pas au niveau de la ville de Dijon pour une éventuelle réindustrialisation du site. Mais c'est pas évident, Unilever a prévu une clause de non-concurrence. Il ne faudra pas que ce soit des produits qui concurrencent ceux d'Unilever. Or, c'est 50% de votre chariot en grandes et moyennes surfaces!

Nous penserons également aux hommes politiques quand on sera obligé de traiter le plan de sauvegarde de l'emploi. Personne ne doit rester sur le carreau.

Le seul niveau qui pouvait permettre d'interdire de fermer les sites, c'était celui de l'Etat.

CNT: A la lecture de l'interview de la direction d'AMORA par le journal le Bien Public, du samedi 10 janvier 2009,



qui insiste sur la restructuration d'AMORA et le reclassement des salariés, les salariés sont-ils encore confiants et comment les informez-vous de l'évolution de la situation?

On ne fait plus confiance à personne.

On a fait un protocole d'accord avec la direction

pour des heures d'information syndicale supplémentaires. Il y a toujours la possibilité de la grève.

On informe les salariés sur toute la procédure, sur leurs droits et pour le PSE (plan de licenciement économique), on les questionne pour connaître, par exemple le nombre de personnes à charge.

On ne fera pas les choses à l'envers. Pour l'instant, on essaie de comprendre le motif économique avec nos experts comptables. On a pris un avocat pour voir si on peut faire quelque chose au pénal.

Ensuite, on va travailler sur le projet industriel. Ils veulent faire à Chevigny, à partir de 3 usines, 1 usine qui doit démarrer le 1 janvier 2010.

Il n'y a pas de projet industriel. Ils nous pensent naïfs, mais on reste persuadés que le plan de restructuration comprend aussi Chevigny.

Ils viennent de réinvestir 10 ou 11 millions d'Euros sur l'usine de Tchèque pour le conditionnement de la mayonnaise.

Ils disent qu'ils vont investir 26 millions sur Chevigny. C'est une usine où il n'y a pas eu d'investissement pendant 30 ans. Le matériel y est vieillissant. Il n'y a aucun devis. D'où sortent tous ces millions? Nous savons que sur ce site, les mécanos n'ont ni postes à souder, ni perforateurs.

CNT : UNILEVER projette de nombreux licenciements (plusieurs milliers) pour l'ensemble de ses entreprises. Avez-vous des contacts avec des organisations syndicales d'autres entreprises appartenant au UNILEVER en France, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, etc?

On en a eu en France avec les représentants de Miko à Saint-Dizier, qui sont passés à la moulinette, il y a environ 1 an. Ça nous a bien servi. Ils agissent avec nous comme avec eux. On arrive à prévoir à peu près la manière dont ils vont agir.

Il n'y a pas un plan social qui se ressemble. Unilever, ce sont des professionnels des plans sociaux. Ils disent «on va leur annoncer ça, ils vont faire grève 4, 5 semaines». Il y a un moment où la fiche de paye arrive et il y a 0 dessus.

Et les salariés disent: «vous êtes gentils, mais il faudrait quand même aller négocier avec la boîte». Et ensuite, c'est encore moins facile de négocier la prime de licenciement.

Nous avons décidé de faire un peu autrement : on ne va rien faire mais on va être payés et on va les user.

Je ne sais pas qui va finir le plus usé. Mon directeur d'usine devra rendre des comptes au groupe. On est en conflit, ce n'est pas une

négociation.

Pour ce qui est de l'ordre des licenciements, sous réserve qu'on ait traité l'ordre des licenciements dans le PSE, ils s'engagent (sachant que les promesses n'engagent que celui qui les fait) à ce qu'aucune lettre de licenciement ne parte avant le troisième trimestre de cette année. A voir.

CNT : Devant l'entreprise AMORA, quai Nicolas Rolin, vous avez accroché une banderole «UNILIVER PROFITE D'AMORA». Qu'entendez-vous par «AMORA», la marque? L'entreprise familiale avant son achat par UNILEVER?

Les deux, ils profitent d'Amora, ils profitent de nous, avec les pertes d'emplois. On leur a amené à peu près 25 à 27 millions d'euros pendant 8 ans et maintenant ils délocalisent.

On a fait tout ce qu'ils ont voulu : les 3/8, les week-ends, leurs trucs de Maintenance de Production Totale, tout cela pour en finir là.

«Amora», c'est aussi l'entreprise. Nous, nous allions au boulot en allant chez Amora, mais le 6 décembre, on a été très impressionnés par le monde qu'il y avait et par l'attachement des dijonnais à cette marque. On ne l'avait pas compris dès le départ, mais ensuite, bien évidemment, on s'en est servi.

CNT: Vous aussi?

Oui, cela fait 20 ans que je suis là, 19 ans que je suis délégué. Pendant des années, c'était à peu près +10% en volume, +8% en chiffre d'affaire.

Ils nous ont formé lourdement et, en termes de qualité, de sécurité alimentaire, nous étions vraiment à la pointe de toutes les techniques.

CNT : La volonté de faire baisser les coûts de production peut-elle avoir des conséquences sur la qualité des produits?

La qualité gustative au niveau organoleptique, oui : pour que la mayonnaise vous coûte moins cher, vous mettez plus d'eau et moins d'huile.

On a travaillé pendant des années pour les marques de distributeurs. Par exemple, en ketchup, on met un peu moins de ketchup. Ensuite, c'est le consommateur qui choisit.

La sécurité, non, sauf si on pousse le bouchon trop loin. *Le Canard enchaîné* l'a publié : Unilever a quand même acheté, par l'intermédiaire de Saipol, la maison mère de Lesieur, un lot d'huile en Ukraine qui était couplé avec de l'huile minérale.

L'Italie, l'Espagne ont estimé que ce n'était pas dangereux, la France a appliqué le principe de précaution. Avec notre système de traçabilité, on a tout retrouvé. C'est un boulot énorme. Lorsqu'il a été

terminé, la direction départementale de la répression des fraudes a dit «en fin de compte il n'y a pas assez d'huile minérale dedans, ce n'est pas dangereux, vous pouvez tout remettre sur le marché». L'huile minérale, je ne connais qu'un seul minerai qui en donne, c'est le pétrole !

Je pense que ces gens-là savent encore à peu près ce qu'ils font, mais quand on en arrive là, c'est une amorce de dérive et jusqu'où irons nous pour abaisser les prix?

CNT : Avez vous pensé ou étudié la possibilité de reprendre l'entreprise en vous organisant en Société Anonyme à Participation Ouvrière ou en Société Coopérative Ouvrière de Production ?

Oui, mais la clause de non-concurrence restreint énormément nos possibilités.

Et, autre problème, en 2002, ils nous ont placés en société industrielle, avec un principe de location-gérance. Nous sommes travailleurs à façon. Unilever nous achète nos produits, nous vend les matières premières, nous les transformons et nous vendons tout à Unilever.

Je ne vois pas comment on peut recréer une force de vente, en concurrence avec Unilever.

Pour la réindustrialisation du site, nous n'avons guère d'espoir, même si la mairie intervient... sans oublier la question de la valeur du terrain.

CNT : En Finlande, Unilever avait racheté une entreprise de moutarde délocalisée en Suède puis en Pologne. Les Finlandais l'ont reprise, est-ce que ça a joué ?

Oui. Je n'étais pas au courant pour la Finlande, mais ils ne sont pas fous.

Cela me rappelle Danone et Senoble. Senoble représentait 2% du marché, seulement 10 ans après, 10% du marché. Il a dû se passer la même chose en Finlande et maintenant, ils verrouillent.

Bénédicta a été vendu quand nous sommes rentrés dans le groupe Unilever. Les cadres l'ont racheté, ils étaient en SA et ils nous ont fait une énorme concurrence et maintenant ils sont rachetés

par Heinz.

Nous aurions aimé qu'Unilever nous revende. Mais non, ils voulaient nous tuer, comme Miko (ils ont racheté le plus gros centre de production de glace du monde, je crois, près de Moscou).

Peut-être y a-t-il une législation fiscale différente ?

Peut-être. C'est de la finance pure et dure, je ne peux pas m'avancer. Il peut être facile de dire : on prend les coûts à la tonne. En France, on compte maintenant les coûts de transport et pas en Tchéquie. Ils présentent les chiffres comme ils veulent.

Mais ces gens n'ont pas un peu de sensibilité humaine ?

Aucune! dans une réunion, Claudio Colzani était avec un sénateur-maire, deux députés et le président de la région (aussi sénateur) a jeté son crayon en disant : «si vous n'êtes pas capable de faire des lois qui vous arrangent, c'est votre problème, ce n'est pas le mien».

En plus, avec la Loi de Modernité de l'Economie, ce sera censé être de la faute de l'Etat si nous sommes licenciés. Les industriels n'ont pas le droit d'augmenter leurs tarifs pendant trois ans «il faut donc abaisser nos coûts» diront-ils et hop, on retourne en Pologne ou en Tchéquie Ce n'est jamais de leur faute.

Il faudrait se pencher sur les actionnaires, il y a forcément des banques. Avec la crise bancaire, les banques ont besoin d'argent, c'est une mécanique et, au niveau de l'emploi, il va y avoir du dégât.

Le Président de la République dit : on leur a accordé un prêt. Mais une banque fait de l'argent sur l'argent. Elle ira donc frapper à la porte de l'actionnaire, qui délocalise... Il n'y a pas de solution.

En réinjectant de l'argent dans les banques, on retombe sur la même chose: faire de l'argent sur de l'argent.

Ici ce n'est pas une usine, c'est un centre de profit.

<http://comite-de-soutien-amora-maille.over-blog.fr/>

